



Séance du 12 décembre 2016 à 19 heures
Commune de CAHORS – ESPACE DES Congrès

Aujourd'hui, sept novembre deux milles seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAILLAC –Salle des Fêtes

Etaient présents :

60 titulaires dont 2 possédant une procuration
10 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève,
Mme LASFARGUES Geneviève, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOUIX Catherine, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle, Mme HAUDRY Sabine,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CANCEIL Philippe,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEN Joëlle, M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC
COURS
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
MECHMONT
ST MEDARD

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. PONS Stéphane,
M. CICUTO Daniel,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

17 titulaires - 17 suppléants

• TITULAIRES :

CAHORS

M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

M. TILLOU José,

FONTANES

Mme VALETTE Roselyne (procuration donnée à M. MOLINIE),

LABASTIDE MARNHAC

M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

LHERM

M. VIVIER Jean-Luc,

MERCUES

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY

M. GALTHIE Jean-Noël,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES

Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE

M. MIQUEL Gérard,

TRESPOUX-RASSIELS

M. LAVAU Pascal (procuration donnée à M. DIOT),

• SUPPLEANTS :

BOUZIES

Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS

M. PAULIN Peter,

CALAMANE

M. FAURE Jean-Pierre,

FRANCOULES

M. COMBET Gil,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

LAROQUE DES ARCS

M. BONNEMERE Jean-Claude,

LES JUNIES

M. BARDINA Fabien,

MAXOU

M. CHASTAGNOL Gérard,

MONTGESTY

M. LEFEBVRE Jean-Yves,

NUZEJOULS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. SOULIER Yves,

ST CIRQ LAPOPIE

M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. RAFFY Bernard,

ST GERY

M. BERNIOT Pierre-Jacques,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. BONNET Frédéric,

VALROUFIE

M. NICOLAON Patrick,

VERS

M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Collecte des déchets / Commande publique

Objet : Création d'un groupement de commandes : « Transport et traitement de déchets » -
Constitution et Adhésion au groupement

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 12 décembre 2016
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteurs : Caroline CARIOU / Benoit DUFOULON
Services : Collecte des déchets / Commande publique

**Objet : Création d'un groupement de commandes : « Transport et traitement de déchets » -
Constitution et Adhésion au groupement**

Mesdames, Messieurs,

Les services techniques de la Ville de Cahors et du Grand Cahors ont un fonctionnement commun. De ce fait, afin de réaliser des économies d'échelle de fonctionnement, un groupement de commandes se met en place pour les prestations de transport et de traitement des déchets.

En effet, en vertu de l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, des groupements de commandes peuvent être constitués entre plusieurs acheteurs.

La présente convention constitutive du groupement, annexée, a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement de commandes constitué en vue de la conclusion d'un marché public passé en procédure d'appel d'offres ouvert pour le « transport et le traitement des déchets » conformément aux articles 12, 25-I-1, 67, 68, 78 et 80 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

S'agissant d'un besoin récurrent, la convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le Grand Cahors est désigné comme coordonnateur du groupement.

Les conditions d'adhésion d'un nouveau membre ou de retrait d'un membre du groupement, sont définies dans la convention. De fait, toute modification à la convention de groupement sera effectuée par voie d'avenant.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2017 et suivants.

Les lots sont les suivants :

Lot 1 : Prestations récurrentes
Lot 2 : Prestations occasionnelles

Le marché aura une durée de 1 an renouvelable 3 fois, soit une durée maximale de 4 années.

L'allotissement annuel est le suivant pour les deux collectivités :

Lot 1 : Estimation 88 000 € TTC pour le Grand Cahors
Lot 2 : Estimation 30 000€ TTC pour le Grand Cahors et 107 000€ TTC pour la ville de Cahors

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

L'attribution se fera par lots séparés.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la constitution d'un nouveau groupement de commandes entre la Commune de Cahors et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors concernant le transport et le traitement des déchets ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour le transport et le traitement des déchets et les éventuels avenants ou actes modificatifs à intervenir, ainsi que tous actes consécutifs relatifs à l'exécution de cette convention et d'imputer les dépenses nécessaires aux budgets 2017 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE